



DELIBERATION n° 83-2022

En date du 4 Juillet 2022

Portant sur la vente d'un tracteur d'occasion pour pièces détachées

Le Conseil Municipal de la commune de Saint-Just-le-Martel s'est réuni à la Mairie le 4 Juillet 2022 à 20h00 selon la convocation en date du 24 Juin 2022, sous la présidence de Mr Philippe HENRY, Adjoint au Maire, en l'absence du Maire.

Mr Sébastien PEAUDECERF, étant secrétaire de séance.

Sont présent(e)s :

M. Philippe HENRY, M. Jean Luc GARCIA, Adjoint

Mme Christelle AUPETIT-BERTHELEMOT, Mme Martine CARRILLO, Mme Régine DE PAIVA, Adjointes.

M. Bernard GLANDUS, Mme Patricia CHABROUX VICENTE, M. Sébastien PEAUDECERF, Mme Hélène TOUCAS, Mme Christelle DESMOULIN, Mme Virginie BASSALER, M. Jean-Philippe NANEIX, M. Brice APPERT, M. André GAILLARD, M. Victor GRANDJACQUOT, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s excusé(e)s : M. Joël GARESTIER, Maire, son pouvoir est donné à Mme Christelle AUPETIT-BERTHELEMOT
M. Manuel VERGER, adjoint

M. Patrick SIMON, Conseiller Municipal, son pouvoir est donné à M. Sébastien PEAUDECERF

M. Stéphane GIRARD, Conseiller Municipal, son pouvoir est donné à M. Brice APPERT

Mme Isabelle COUTY, Conseillère Municipale, son pouvoir est donné à Mme Régine DE PAIVA

Mme Emilie TALLET, Conseillère Municipale, son pouvoir est donné à Mme Martine CARRILLO

M. Jérôme BARDEL, Conseiller Municipal, son pouvoir est donné à M. Philippe HENRY

Mme Claude THIBAUT GUILLON, Conseillère Municipale, son pouvoir est donné à M. André GAILLARD

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu la délibération N° 68-2020 en date du 8 décembre 2020 portant sur la délégation de pouvoirs du Conseil Municipal à son Maire –Art. L. 2122-22 et 23 ;

Vu l'arrêté de délégation de fonction et de signature à un adjoint M. Philippe HENRY en date du 28 mai 2020 ;

Considérant la proposition du 26 juin 2022, d'un administré, d'achat en l'état pour pièces d'un tracteur John DEERE 322 ne fonctionnant plus pour un montant de 200 euros TTC ;

Après avoir entendu les explications complémentaires, M. le premier Adjoint, Philippe HENRY par délégation de M. le Maire ; le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à la Majorité

DECIDE

Article 1 :

De vendre le tracteur John DEERE 332 pour un montant de 200 euros TTC.

Article 2 :

L'acheteur prend en charge l'enlèvement du véhicule hors d'usage à ses frais et risques. L'acheteur accepte le véhicule en l'état.

Article 3 :

D'inscrire au budget les crédits correspondants.

Article 4 :

De donner pouvoir à Mr le Maire pour prendre toutes mesures d'exécution de la présente délibération.

Article 5 :

Les dispositions de la présente délibération prendront effet après transmission aux services de l'Etat et publication et ou notification.

Article 6 :

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Limoges dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Nombre de membres en exercice	23
Nombre de membres présents	15
Nombre de suffrages exprimés	22
Votes pour	17
Vote contre	2
Abstention	3

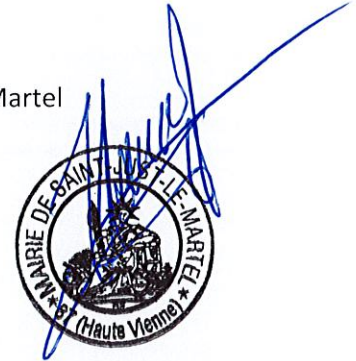


Fait à Saint-Just-le-Martel

Le 4 juillet 2022

L'Adjoint au Maire,

Philippe HENRY



Transmis au représentant de l'Etat le : 13 juillet 2022

Publié le : 13 juillet 2022